

**Direction de l'organisation  
des jurys**

Rue Adolphe Lavallée, 1  
1080 Bruxelles

[jurys@cfwb.be](mailto:jurys@cfwb.be)

Tél : +32 (0)2 690 85 86

[enseignement.be/jurys](http://enseignement.be/jurys)

# Les Jurys de la Communauté Française de l'enseignement secondaire ordinaire

## Consignes d'examens

Cycle	2023-2024/1
Titre	CESS Technique de Qualification Animateur/Animatrice
Matière	Éducation physique (méthodologie)

## Informations générales

### ●●● Identification de la matière

Nom de la matière dans le décret : Éducation physique (méthodologie)

### ●●● Programme

Le numéro du programme : Programme 176/2003/248B (p.45 à p.49)

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/176-2003-248B.pdf>

Rappel : ces consignes ne se substituent pas au programme de la fédération Wallonie Bruxelles. Ce document complète le programme et précise notamment les modalités d'évaluation.

### ●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

CESS Technique de Qualification, option Animateur/Animatrice

## Grille horaire de l'option

DEGRE	3	TECHNIQUE DE QUALIFICATION			
SECTEUR	8	SERVICES AUX PERSONNES			
GROUPE	84	EDUCATION PHYSIQUE			
<b>OPTION 8405 ANIMATEUR / ANIMATRICE</b>					
		Code	5TQ	6TQ	ACCROCHE
EDUCATION PHYSIQUE		4000	4	4	CG Education physique DS
ANIMATION		0068	3	3	CG Education plastique DS
SCIENCES		6101	2	2	CG Biologie DS – CG Chimie DS
SCIENCES APPLIQUEES A L'EDUCATION PHYSIQUE		2640	2	2	CG Education physique DS
PSYCHOLOGIE APPLIQUEE		2576	1	1	CT Psychologie DS
DEONTOLOGIE ET RELATIONS HUMAINES		1264	1	1	CG Education physique DS
EDUCATION PHYSIQUE (METHODOLOGIE)		1418	2	2	CG Education physique DS
TECHNIQUES EDUCATIVES ET DE TRANSFERT MUSICALES		4093	1	2	CG Education musicale DS
TECHNIQUES EDUCATIVES ET DE TRANSFERT PLASTIQUES		4095	2	1	CG Education plastique DS
<b>TOTAL</b>			<b>18</b>	<b>18</b>	

## Organisation de l'examen

### ●●● Modalité d'évaluation d'examen(s)

Examen oral

### ●●● Matériel

Matériel autorisé : matériel de base d'écriture.

### ●●● Consignes d'examens

L'examen oral consistera en :

- des questions de connaissances en rapport avec le programme de la FWB (n°176/2003/248B).
- des mises en situation qui feront intervenir les différentes notions à connaître.

## Evaluation et sanction des études

### ●●● Pondération

L'examen oral sera évalué sur 20.

### ●●● Dispense

**Si la moyenne de l'examen oral est supérieure ou égale à 50%**, le candidat est dispensé de la matière Sciences appliquées à l'éducation physique.

Si la moyenne de l'examen oral est inférieure à 50% il n'y a pas de dispense.